

## Concevoir des établissements où les personnes âgées se sentent bien

**Plus un EHPAD est conçu techniquement pour accompagner le travail du personnel, moins le résident manipule et utilise l'espace. Dans ce cas, même si le personnel et la direction lui témoignent une attention bienveillante, l'EHPAD ne constitue pas pour le résident un lieu d'hospitalité, mais un espace hospitalier.**

À partir d'une réflexion mettant en perspective conception architecturale et usages des espaces de vie, les chercheurs montrent que la conception spatiale d'un EHPAD ne peut se limiter à la fonctionnalité des lieux. Lorsque c'est le cas, il existe une tension entre la vocation sanitaire de l'établissement et l'obligation pour les résidents de vivre dans un lieu qu'ils n'ont pas pu complètement s'approprier, car ce lieu ne leur donne pas la possibilité de réaménager leur existence.

L'architecture, dans sa version fonctionnelle et normative, convient au quotidien routinier des personnes accueillies, car tout peut être réalisé sans trop d'effort et dans des conditions de confort optimales. Le résident n'est plus obligé de pratiquer une activité, aussi basique soit-elle : dresser la table, marcher plusieurs minutes, faire à manger, réfléchir à un menu.

Pourtant, ces activités stimulent les capacités physiques et intellectuelles. La personne vieillissante est de la sorte maintenue dans une certaine dépendance qui pénalise l'appropriation de son lieu de vie. Elle se retire du monde social, se replie sur sa condition.

Les conséquences sont aussi physiologiques : prise de poids, diabète, endormissements fréquents, désorientation dans l'espace. L'action du personnel peut compenser les difficultés du résident en lui offrant des activités adaptées. Des variations s'observent en fonction du degré de handicap et/ou de dépendance. En ce sens, en fonction de la manière dont elle est conçue, l'architecture participe à la socialisation et au bien-être des résidents.

Deux techniques d'enquête ont été mobilisées. La première, couramment utilisée lors de travaux sociologiques, est l'entretien semi-directif. La seconde est l'observation directe afin de saisir les manières d'être, d'agir et de faire des résidents et du personnel. La relation aux espaces de vie (chambre, couloirs, lieux collectifs) est ainsi précisément analysée dans ses caractéristiques morphologiques et d'usage.

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2010).

### Pour plus d'information sur ce projet

- Le rapport de recherche et la synthèse sont consultables sur le site de la CNSA : <https://www.cnsa.fr/sites/default/files/ndeg065.zip>
- Thèse en cours : *Lieux de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, architecture et appropriation spatiale et territoriale.*

## À propos du laboratoire

Le laboratoire Profession Architecture Ville Environnement (PAVE) est associé au centre Émile Durkheim UMR 5116, CNRS, Sciences Po Bordeaux, université de Bordeaux. PAVE s'est bâti sur le croisement disciplinaire entre sociologie, anthropologie et architecture pour investir la connaissance des formes matérielles des sociétés. L'entrée plus sociétale des sociologues et celle, plus formelle, des architectes sont mises en travail pour analyser les formes d'organisation des territoires déclinées à plusieurs échelles, micro (le domestique, l'espace public) ou macro (la ville, la métropole et la mondialisation urbaine). Ses méthodes privilégient l'analyse des projets architecturaux et urbains à différentes échelles, de groupes professionnels, de dispositifs de production.

Un projet de recherche en cours intitulé « Habitat, vieillissement et filière de production : des innovations sociales pour le futur » (2016-2019) permet de poursuivre l'analyse des conditions d'habitat des personnes vieillissantes. L'objectif est de repérer des situations d'habitat déjà réalisées, en cours ou en projet, qui anticipent l'avenir de l'habitat des séniors et portent des innovations sociales, préfigurant un enjeu sociétal majeur d'inclusion des séniors par l'habitat. Trois formes d'habitat sont investiguées :

- l'offre de résidences intergénérationnelles de la part de promoteurs sociaux : nommée « co-aging », « co-habitat », « immobilier participatif », « coopératif », elle repose sur l'idée de fixer dans un même espace et lieu une pluralité d'activités, de services et de catégories de populations pour générer de la sociabilité et combattre la solitude ;
- réservées aux plus de 55 ans, les Sénioriales s'inscrivent dans une promotion immobilière classique et appartiennent à la famille des résidences sécurisées ou *gated communities* aux États-Unis ;
- pour les personnes âgées dépendantes, des projets innovants sont en cours nommés « villages » pour maintenir les malades et leur famille dans un format de vie ordinaire. L'originalité du dispositif est justement la création d'une entité spatiale et urbaine singulière.

## Contacts

Guy Tapie, professeur de sociologie  
École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux  
[guy.tapie@bordeaux.archi.fr](mailto:guy.tapie@bordeaux.archi.fr)

Fanny Gerbeaud, ingénieur recherche PAVE  
[fanny.gerbeaud@bordeaux.archi.fr](mailto:fanny.gerbeaud@bordeaux.archi.fr)

Référence du projet n° 065  
Appel à projets 2009 – Handicap et perte d'autonomie (DRESS-Ministère des Affaires sociales et de la Santé)  
Titre : *De la structure d'accueil au lieu de vie : de la technique à l'usage* (G. Tapie)